

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT
 CANTON DE MAUGUIO
 COMMUNE DE PALAVAS LES FLOTS**

DAV000820

**Arrêté temporaire n°25-AT-0309
 Portant réglementation de la circulation
 AVENUE EVECHE DE MAGUELONE**

Le Maire de Palavas-les-Flots,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6 ;
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1 ;
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription ;

CONSIDÉRANT que des travaux de **POSE DE RESEAUX ENEDIS POUR COFFRET CIBE**, effectué par la Société SPIE CYTINetworks, demeurant 170 Rue Henri Farman 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, pour le compte de ENEDIS rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 24/11/2025 au 23/12/2025 inclus, à hauteur du N° 1035 AVENUE EVECHE DE MAGUELONE ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : À compter du 24/11/2025 et jusqu'au 23/12/2025 inclus, la circulation sera alternée par feux tricolores, sur une longueur maximum de 50 mètres, à hauteur du N°1035 AVENUE EVECHE DE MAGUELONE, conformément au plan annexé.

- La chaussée sera retrécie, le basculement de la circulation se fera sur la chaussée opposée.
- La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 30 km/l.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, **SPIE CITYNETWORKS**.

ARTICLE 3 : Directeur général des services, Adjoint de Poste Police Municipale, Commandant de la brigade territoriale de gendarmerie de Palavas-les-Flots et Chef de Poste Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait et publié à Palavas-les-Flots, le 05 novembre 2025
Le Maire de Palavas-les-Flots

Christian JEANJEAN

DIFFUSION:

- SPIE CITYNETWORKS
- Adjoint de Poste Police Municipale
- Commandant de la brigade territoriale de gendarmerie de Palavas-les-Flots
- Chef de Poste Police Municipale
- Secrétariat Général
- PôleProximité
- Secrétariat Services Techniques
- Secrétariat Service Stationnement
- Secrétariat Administration Générale 2
- Responsable Ateliers Services Techniques

ANNEXES:

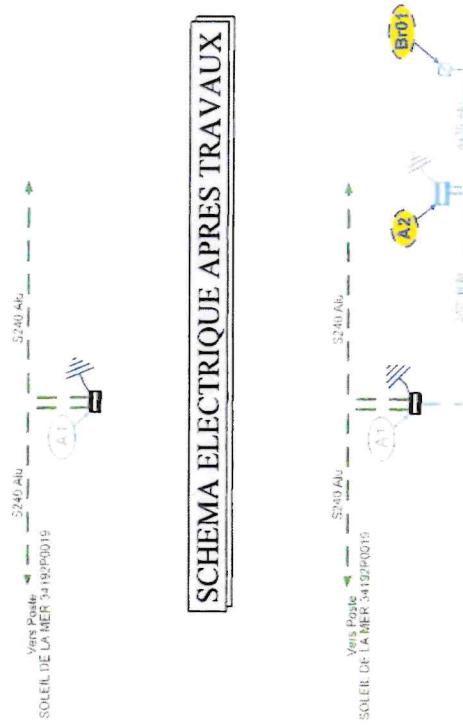
Plan de situation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

SCHEMA ELECTRIQUE AVANT TRAVAUX

Documentation technique



SCHEMA ELECTRIQUE APRES TRAVAUX



D

Le coffret individuel de branchement électrique (CIBE) se visse au fond de la niche située

➤ MONTAGE DU COFFRET CIRE

